



Commune de  
1358 Valeyres-sous-Rances

Valeyres-sous-Rances, le 23 mai 2022

Au Conseil général  
de et à  
1358 Valeyres-sous-Rances

**Préavis no 10/22 : Bilan, comptes de fonctionnement 2021 et rapport de gestion pour l'année 2021**

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

**I But**

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c)
- du règlement du Conseil d'État du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des Communes (art. 34)
- du règlement du Conseil général de Valeyres-sous-Rances du 19 mai 2015 (art. 87)

La Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le présent rapport sur les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2021.

**II Préambule**

La situation se présente comme suit au 31 décembre 2021, amortissements obligatoires compris :

	<b>Charges</b>	<b>Revenus</b>	<b>Résultats</b>
<b>Budget 2021</b>	2'666'460.00	2'533'528.74	50'040.00
<b>Comptes 2021</b>	2'853'807.55	2'868'844.60	15'037.11
<b>Différences</b>	137'307.55	202'384.66	65'077.11

L'annexe au préavis n° 10/22 fournit des informations complémentaires.

### III Commentaires sur les comptes de fonctionnement

Les amortissements usuels de Fr. 42'500.00 ont été effectués.

La différence entre les prélèvements et attributions aux fonds de réserve se solde par une augmentation des fonds de réserve de CHF 77'283.75.

Ces comptes ont été examinés et certifiés conformes par la fiduciaire OFICO qui a établi un rapport faisant partie intégrante de ce préavis.

### IV Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité de Valeyres-sous-Rances demande au Conseil général de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

#### **LE CONSEIL GENERAL DE VALEYRES-SOUS-RANCES**

---

- vu le préavis municipal no 10/22 relatif au bilan, comptes de fonctionnement 2021 et rapport de gestion pour l'année 2021
- vu l'examen détaillé de ceux-ci
- entendu le rapport de la commission de gestion chargée de l'étudier
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

#### **DECIDE**

Le bilan et comptes de fonctionnement 2021 accompagnés du rapport de gestion de l'année 2021 sont adoptés tels que présentés.

#### **DECHARGE**

La Municipalité et la commission de gestion de leur mandat.

Adopté dans la séance de Municipalité du 23 mai 2022.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE VALEYRES-SOUS-RANCES

Le syndic

La secrétaire

R. Stalder

L. Sanchez

Annexe : Rapport de la Société Fiduciaire OFICO avec commentaires sur les comptes 2020.

*Municipale responsable : Mme Anne Baumann 024/441.18.28 / 079/234.05.71*